

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2026-53

LE JEUDI VINGT-CINQ JUIN 2026 A DIX NEUF HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN MAIRIE EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M. Éric Guillaume, Mme Marie-Claude CHARLES, M. Thierry DUBOIS, Mme Aurore MAGOTTEAUX, M. Franck BRUYELLE, M. Philippe BEUGNON, M. Philippe CHEBOT, M. Romain PANCHER, Mme Léna RENAUD,

SECRETAIRE : M. Éric GUILLAUME

date d'affichage : 18/05/2026

nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 10

votants : 14

Quorum : 8

EXCUSES ayant donné pouvoir

M. Didier DUFOURMANTEL à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

Mme Annie DUFOURMANTEL à Mme Marie-Claude CHARLES

Mme Adeline CANIS à Éric GUILLAUME

Mme Alexandra VITRAC à M. Romain PANCHER

ABSENTE EXCUSEE :

Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

**CREATION DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES
(CLECT) – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE VETHEUIL.**

Ce sujet a été traité en questions diverses lors du précédent conseil mais nécessite une délibération, je vous propose donc de confirmer votre volonté de désigner madame Léna Renaud pour siéger à la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de la CCVVS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner madame Léna Renaud comme déléguée de la commune à la CLECT.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



Le Secrétaire de séance
Éric GUILLAUME

Envoyé le : 30/06/2026
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le : 30/06/2026
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20260625-2026853-DE